



Lettre de rentrée 2013, volet inter-langues

publié le 07/10/2013 - mis à jour le 06/03/2018

Descriptif :



Des séquences filmées en cours de langues... « **Développer l'oral** », une nouvelle rubrique à découvrir !

- ▶ Lettre de rentrée 2013, volet inter-langues.
- ▶ Le volet inter-langues 2012.
- ▶ La circulaire académique sur l'enseignement des langues vivantes.

Sommaire :

- **Cadre national et initiatives académiques :**
- **Formation initiale :**
- **Formation continue :**
- **Assistants :**
- **Examens et certifications :**
- **Enseignement :**
- **Stages à l'étranger pour les enseignants de LVE, échanges...**

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue à tous les enseignants, stagiaires, contractuels ou titulaires nouvellement nommés dans notre académie en cette rentrée 2013 et adressons un mot particulier aux professeurs qui partiront prochainement à la retraite après de nombreuses années au service des élèves et de l'institution.

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à ceux qui se sont investis dans les missions confiées en sus de leur activité classique d'enseignant en 2012-2013, accueil et formation de collègues, jurys d'examens et concours, alimentation ou gestion de sites informatiques, production de ressources, etc.

Nous adressons également tous nos remerciements aux professeurs des lycées généraux et technologiques concernés par l'introduction des nouvelles épreuves de langues à la session 2013 du baccalauréat qui, par leur attitude constructive, ont facilité cette mise en place.

Du côté de l'inspection, nous avons le plaisir d'annoncer le retour dans l'académie de Mme Thérèse BEHROUZ, IA-IPR d'allemand, qui reprend le poste pris en charge avec compétence l'an passé par Mme Marie-Françoise DEBELLEIX.

● Cadre national et initiatives académiques :

La Direction générale de l'enseignement scolaire au Ministère (DGESCO) ayant engagé une réflexion large sur l'enseignement des langues vivantes dans le primaire et dans le secondaire (général et professionnel), l'Inspection générale de langues demande aux IA-IPR de leur communiquer quelques exemples d'établissements, d'équipes pédagogiques ou d'enseignants qui auraient pris des initiatives ou engagé des projets permettant :

- d'augmenter sensiblement la présence des langues vivantes dans l'environnement quotidien des élèves, par exemple par la mise à disposition de documents écrits, sonores ou audiovisuels, l'affichage

dans différentes langues dans l'établissement, la diffusion de films ou documents vidéo dans les espaces de vie des élèves, la présence de plusieurs langues sur le site de l'établissement, l'utilisation des appariements d'établissements ou de jumelages de villes pour augmenter cette présence, etc.

- et/ou d'utiliser les langues vivantes en dehors des cours de langues et de disciplines enseignées dans une langue vivante, par exemple par la réalisation de journaux ou d'émissions de radio, etc...

Nous vous remercions d'avance de bien vouloir nous signaler toute initiative dans ce sens qui n'aurait pas encore été portée à notre connaissance.

● Formation initiale :

Nous accueillons cette année à Poitiers une cinquantaine de professeurs fonctionnaires stagiaires (« FSTG ») répartis entre différentes langues (allemand, anglais, espagnol, italien) et affectés sur les collèges et lycées (LGT et LP).

A ces lauréats des concours de recrutement s'ajoutent à titre exceptionnel cette année une trentaine d'enseignants contractuels (dits « C2 ») titulaires d'un master 1 ou 2 et admissibles à l'écrit anticipé de la session 2014 du CAPES.

Nous remercions les collègues plus expérimentés qui ont accepté de prendre en charge le tutorat de ces premiers stagiaires formés en ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation). Qu'ils sachent que leur investissement est apprécié et qu'ils n'hésitent pas à nous solliciter si nécessaire.

● Formation continue :

Comme chaque année, vous avez pu vous inscrire en ce début d'année aux stages proposés en offre dans le cadre du **Plan Académique de Formation** .

Nous rappelons qu'en cas d'empêchement, tout stagiaire convoqué à une formation doit prévenir les services (le nom de la personne en charge du suivi est toujours indiqué sur l'ordre de mission) et, si possible, le formateur. Une défection annoncée suffisamment tôt peut souvent permettre de convoquer en remplacement un autre professeur intéressé.

Prise en charge précédemment par M. Laurent Boutier, la coordination de la formation en langues vivantes sera dorénavant assurée par Mme Sophie Melloul, assistée de Mme Carine Arnal, qui travaillera en étroite collaboration avec les inspecteurs et les coordonnateurs des différentes langues.

● Assistants :

Nous comptons cette année 98 assistants de LVE dans l'académie toutes langues confondues. Des journées d'accueil sont organisées les 7 et 18 octobre prochains au CRDP de Poitiers. Le programme de ces journées est disponible sur le portail langues : <https://www2.ac-poitiers.fr/langues/spip.php?article275> 

Nous souhaitons recentrer la seconde journée d'accueil sur la formation, en donnant aux assistants le maximum de ressources pour aborder les premières séances avec les élèves. Nous vous rappelons néanmoins qu'une intervention conjointe professeur/assistants reste à privilégier au sein de la classe. L'assistant doit permettre de renforcer la prise en compte de la dimension culturelle des programmes et de développer les compétences de l'oral, notamment, par la pratique, dans la composante phonologique. Il représente un atout indéniable pour les sections européennes, en particulier pour l'enseignement de la DNL. Par ailleurs, il est important de repérer les compétences transversales des assistants, de les impliquer dans des projets diversifiés et d'optimiser leur présence dans l'établissement.

● Examens et certifications :

► certifications en LGT et LP :

La certification proposée en anglais et en espagnol aux élèves volontaires de seconde européenne de lycée général et technologique et de première année de lycée professionnel, en allemand aux élèves de troisième, seconde (générale, technologique et professionnelle) et de première professionnelle demeure un levier essentiel de la valorisation des compétences acquises. Les inspecteurs de langues remercient vivement les enseignants de leur implication dans la préparation et l'évaluation des élèves. Les dates d'écrit des sessions

2014 sont fixées au 21 mars 2014 pour l'allemand et au 25 mars 2014 pour l'anglais et l'espagnol.

► **Baccalauréat général et technologique :**

Des réunions seront organisées à nouveau cette année pour faire le bilan de la session 2013 et repréciser certains éléments de cadrage fondamentaux. Comme précédemment, une partie des rencontres se fera en interlangues, occasion de réaffirmer que la discipline langues, comme il est naturel, parle d'une seule voix.

Nous vous rappelons que des informations et des ressources utiles sont mises à disposition des enseignants par le Ministère sur le site [Eduscol](http://eduscol.education.fr). Outre les précieux documents ressources pour tous les niveaux, vous y trouverez des exemples de sujets et supports de travail pour les **nouvelles épreuves des baccalauréats généraux et technologiques de LV1 et LV2** (<http://eduscol.education.fr/pid26552/nouvelles-epreuves-langues-vivantes.html>, <http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html>) dans 9 langues différentes.

► **Lycée Professionnel :**

Une analyse des résultats à la session 2013 des examens est proposée dans la lettre de rentrée spécifique aux LP.

► **BTS :**

Nous remercions les enseignants qui, sollicités par la division des examens et des concours, ont tous répondu et déposé des supports pour les épreuves ponctuelles des sections de techniciens supérieurs tertiaires et industrielles.

Lors de la réunion de décembre 2012, nous avons construit une fiche des attendus de chaque spécificité ; quelques aménagements y ont été apportés en fonction de vos retours. Les fiches seront disponibles sur l'espace collaboratif lors de la demande de dépôt de supports.

L'onglet « arrêté 2008 » fait référence aux BTS relevant du secteur industriel. Il sera renommé pour la session 2014.

Les supports utilisés pour les épreuves ponctuelles 2013 sont maintenant disponibles sur l'espace collaboratif dans la partie entraînement afin de vous permettre de préparer vos étudiants aux épreuves 2014.

► **Certification complémentaire en LVE :**

Les jurys de l'examen de certification complémentaire (certification obligatoire pour enseigner une discipline non linguistique en section européenne) font régulièrement le constat de carences chez les candidats, tout particulièrement en matière de maîtrise de la langue. Pour aider vos collègues à mieux préparer cet **examen**, nous vous invitons à leur ouvrir la porte de vos classes, à les informer sur la façon dont s'enseignent aujourd'hui les LVE en collège et en lycée et à faciliter leur remise à niveau en langue étrangère (échanges en LVE, rencontre de l'assistant de LVE).

● **Enseignement :**

Dans l'intérêt des élèves et dans la perspective d'un enrichissement mutuel, nous vous encourageons une fois de plus cette année à travailler dans une dynamique collaborative en équipe d'enseignants de même langue mais aussi en interlangues en veillant à l'harmonisation des pratiques d'enseignement et d'évaluation ; nous vous invitons tout particulièrement à développer les situations de concertation pour que le traitement des notions culturelles et thématiques communes à toutes les langues se fasse de façon motivante sans renoncer à exploiter les spécificités culturelles correspondant à chacune.

La circulaire de préparation de rentrée 2013 (publiée au **BOEN n°15 du 11 avril 2013**) rappelait que « la maîtrise des langues vivantes est aussi un facteur de la réussite scolaire » et appelait à un « lien renforcé entre l'école et le collège et le recours aux outils numériques ». Créant un bloc CM1-CM2-6ème (cycle 3 ou « cycle de consolidation »), la récente **redéfinition des cycles d'apprentissage** met en évidence de façon plus lisible encore que précédemment la nécessité d'une collaboration active entre professeurs des écoles et professeurs de collèges et lycées. Le travail amorcé localement par les IEN de circonscription et les IA-IPR de LVE doit donc se poursuivre. Il importe en particulier que les enseignants de sixième prennent véritablement en compte les acquis du premier degré dans les langues où les élèves ont déjà reçu un

enseignement, validant pour un nombre croissant d'entre eux le niveau A1 du CECRL.

De la même façon, nous attirons votre attention sur l'enjeu fort que constituent l'articulation collège-lycée et la préparation à d'éventuelles poursuites d'études dans le supérieur.

Au-delà du disciplinaire pur, il importe que les enseignants de LVE sachent prendre leur place dans les enseignements et dispositifs où tous ont une contribution à apporter : histoire des arts, accompagnement personnalisé en collège, lycée général et technologique et lycée professionnel, tutorat, PDMF, stages intensifs, accompagnement éducatif, etc.

Nous vous invitons à fréquenter le « [portail langues](#) » de l'espace pédagogique mis à disposition de tous sur notre site Internet académique. Il rend compte de la démarche interlangues impulsée dans notre académie et a pour vocation de nourrir la réflexion menée par l'équipe de langues dans les établissements. Vous y trouverez des informations et des ressources, les références des textes officiels et les contributions de professeurs et de formateurs. C'est M. Frédéric Murer, professeur à Angoulême, Interlocuteur Académique TICE pour les Langues Vivantes et formateur, qui succède en cette rentrée à Mme Michèle Fy pour la gestion de ce précieux espace. Vous pouvez vous y [abonner](#) pour être informés des actualités.

● Stages à l'étranger pour les enseignants de LVE, échanges...

Nous vous rappelons, au titre de la formation continue, l'intérêt pour les enseignants de répondre à l'offre de stages à l'étranger et d'échanges, selon les modalités précisées dans les BOEN à différentes dates de l'année qui vous seront rappelées au fur et à mesure.

Pour finir, nous tenons à souligner les évolutions positives que nous avons pu constater dans les pratiques pédagogiques qu'il nous a été donné d'observer à l'occasion de nos visites dans les classes. Elles témoignent d'engagements individuels mais aussi, de plus en plus, de réflexions collectives qu'il convient de saluer et d'inviter à développer.

A tous nous souhaitons une excellente rentrée en espérant que chacun saura trouver une place active dans la mise en œuvre de la Refondation de l'école.

Les inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Poitiers

Document joint



Lettre de rentrée 2013 - Volet inter-langues (PDF de 283.8 ko)

Académie de Poitiers - Septembre 2013.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.